

# Coming this Spring: EquiPass

New monthly transit pass available to eligible people on a low income

### Inside:

- What is the EquiPass?
- Who is eligible?
- How do I get an EquiPass?



## Introducing the EquiPass

- An affordable OC Transpo monthly pass for people who are below the low income threshold.
- Approximately half the cost of an Adult pass (\$57 per month in 2017).
- Available only on a Presto card.

## Eligibility

The EquiPass is available to people who have a family income below the low income threshold. The threshold is set by the Government of Canada and is subject to change. As of March 2017, it has been set at:

Family size	Annual net family income
1 person	\$20,386
2 persons	\$24,811
3 persons	\$30,895
4 persons	\$38,544
5 persons	\$43,890
6 persons	\$48,675
7 or more persons	\$53,460

Your income is based on the Canada Revenue Agency Notice of Assessment (NOA). To find out if you qualify, look at the NOA for your income taxes.

If you don't have a Notice of Assessment, other documentation can be included in your application instead. For example, if you're a newcomer to Canada or have never filed income tax, you can still apply for an EquiPass.

If you have questions about whether you are eligible or what documentation is required, contact OC Transpo by e-mail at [ocinfo@octranspo.com](mailto:ocinfo@octranspo.com) or by phone at **613-741-4390**.

### You should not apply for an EquiPass if:

- You receive Ontario Disability Support Program (ODSP) benefits or are 65 or older—the Community pass and Senior pass cost less than the EquiPass.

- You receive transportation benefits from Social Services (including Ontario Works)—you can apply for an EquiPass when those benefits have been completed.
- You already receive a U-Pass or a School Board-issued pass—you can apply for an EquiPass for months when you aren't in school full-time.

## Three Steps to Get an EquiPass

### Step 1 - Apply

Application forms must be filled out and submitted for processing. You can get an EquiPass application form:

- Online at [octranspo.com](http://octranspo.com)
- By mail – Call **613-741-4390** (TTY 613-741-5280) to request a copy
- In person at various locations across Ottawa:
  - OC Transpo Customer Service Centres (Lincoln Fields, Rideau Centre, St-Laurent, Place d'Orléans, 925 Belfast Road)
  - City of Ottawa Client Service Centres
  - City of Ottawa Libraries
  - City of Ottawa Community and Social Support Centres
  - Community Health and Resource Centres

For a full list of locations, visit [octranspo.com](http://octranspo.com).

### You can only submit your application:

- In person at an OC Transpo Customer Service Centre, City of Ottawa Client Service Centre or Community and Social Support Centre
- By mail to:
  - OC Transpo
  - Attn: EquiPass Applications
  - 925 Belfast Road
  - Ottawa, ON K1G 0Z4

**You'll receive a letter advising you of the status of your application within approximately 15 business days of submitting.**



### Step 2 - Set Your Discount

Bring your approval letter to any OC Transpo Customer Service Centre.

A Customer Service Representative will set the EquiPass discount on a registered Presto card. If you don't already have a Presto card, you'll need to buy one for \$6.

The EquiPass is **not transferable** and can only be used by the approved customer.

### Step 3 - Buy \$

Purchase your EquiPass:

- Online at [prestocard.ca](http://prestocard.ca), or by phone at **1-877-378-6123** (TTY 7-1-1)
- In person at an OC Transpo Customer Service Centre, or select City of Ottawa Client Service Centre
- For Para Transpo customers, using ParaPay

You can also set up an AutoRenew contract, where your EquiPass will load automatically each month. More information on AutoRenew is available on [prestocard.ca](http://prestocard.ca). Keep in mind that your AutoRenew contract will automatically cancel when your EquiPass discount expires.

## Things to Remember

### Expiry

- Your EquiPass discount will have an expiry date, which will be listed in the approval letter. You can also check the date online on your Presto account, or in person at an OC Transpo Customer Service Centre.
- You'll need to reapply for the EquiPass before it expires in order to continue using it.

### Approval Times

- There may be extended approval times at the launch of the program, depending on the number of applications received.
- OC Transpo will ensure that all customers who qualify receive their discount based on the date the application is received.
- If you haven't heard within 15 business days of applying for the EquiPass, you can check on the status of your application by emailing OC Transpo at [ocinfo@octranspo.com](mailto:ocinfo@octranspo.com), or calling us at **613-741-4390** (TTY 613-741-5280).

À compter du printemps :

# EquiPass

Un nouveau laissez-passer mensuel de transport en commun pour les personnes à faible revenu qui y sont admissibles

À l'intérieur :

- L'EquiPass, c'est quoi?
- Qui y est admissible?
- Comment puis-je obtenir un EquiPass?



## Présentation de l'EquiPass

- Un laissez-passer mensuel d'OC Transpo abordable pour les personnes vivant sous le seuil de faible revenu.
- Il coûte environ la moitié du prix d'un laissez-passer régulier pour adulte (57 \$ par mois en 2017).
- Il est seulement offert sur la carte Presto.

## Admissibilité

L'EquiPass est offert aux personnes dont le revenu familial se situe sous le seuil de faible revenu. Ce seuil est établi par le gouvernement du Canada et peut varier. En date de mars 2017, il a été fixé à ce qui suit :

Taille de la famille	Revenu familial net par année
1 personne	20 386 \$
2 personnes	24 811 \$
3 personnes	30 895 \$
4 personnes	38 544 \$
5 personnes	43 890 \$
6 personnes	48 675 \$
7 personnes et plus	53 460 \$

Votre revenu est fondé sur l'Avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada. Pour savoir si vous faites partie de ce groupe de personnes admissibles, consultez l'Avis de cotisation de votre déclaration d'impôt sur le revenu.

Si vous n'avez pas reçu d'Avis de cotisation, d'autres documents de remplacement peuvent être inclus dans votre demande. Par exemple, si vous êtes un nouvel arrivant au Canada ou si vous n'avez jamais fait de déclaration de revenus, vous pouvez tout de même faire une demande pour obtenir l'EquiPass.

Si vous avez des questions concernant votre admissibilité ou les documents requis pour présenter une demande, communiquez avec OC Transpo par courriel à [ocinfo@octranspo.com](mailto:ocinfo@octranspo.com) ou par téléphone au 613-741-4390.

### Vous ne devriez PAS demander un EquiPass si :

- vous recevez des prestations du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) ou si vous avez au moins 65 ans – le laissez-passer communautaire et le laissez-passer pour aînés coûtent moins cher que l'EquiPass.

- vous recevez des prestations pour le transport des Services sociaux (y compris Ontario au travail) – vous pouvez faire une demande pour obtenir un EquiPass lorsque ces prestations prendront fin.
- vous avez déjà un U-Pass ou un laissez-passer émis par un conseil scolaire – vous pouvez faire une demande pour obtenir un EquiPass pour les mois où vous n'allez pas à l'école à temps plein.

## Trois étapes pour obtenir un EquiPass

### Étape 1 - Faire une demande

Les formulaires de demande doivent être remplis et soumis aux fins de traitement. Vous pouvez obtenir un formulaire de demande d'EquiPass :

- en ligne sur [octranspo.com](http://octranspo.com);
- par la poste – téléphonez au 613-741-4390 (ATS : 613-741-5280) pour en demander une copie;
- en personne à divers endroits à Ottawa :
  - Centres du service à la clientèle d'OC Transpo (Lincoln Fields, Centre Rideau, St-Laurent, Place d'Orléans, 925, chemin Belfast);
  - centres du service à la clientèle de la Ville d'Ottawa;
  - bibliothèques de la Ville d'Ottawa;
  - centres de soutien social et communautaire de la Ville d'Ottawa;
  - centres de santé et de ressources communautaires.

Pour obtenir une liste complète, visitez [octranspo.com](http://octranspo.com).

### Vous devez seulement soumettre votre demande :

- en personne à l'un des Centres de service à la clientèle d'OC Transpo, à l'un des centres du service à la clientèle de la Ville d'Ottawa ou au centre de soutien social et communautaire;
- par la poste à :
  - OC Transpo
  - a/s de : EquiPass – demandes
  - 925, chemin Belfast
  - Ottawa (Ontario) K1G 0Z4

**Vous recevrez une lettre vous informant du résultat de votre demande dans les 15 jours ouvrables suivant votre soumission.**



### Étape 2 - Établir votre rabais

Apportez votre lettre d'approbation à l'un des Centres du service à la clientèle d'OC Transpo.

Un représentant du service à la clientèle établira votre rabais EquiPass sur une carte Presto enregistrée. Si vous n'avez pas encore de carte Presto, vous devrez en acheter une au coût de 6 \$.

L'EquiPass n'est pas transférable et ne peut être utilisé que par le client approuvé.

### Étape 3 - Acheter \$

Achetez votre EquiPass :

- en ligne sur [cartepresto.ca](http://cartepresto.ca) ou par téléphone au 1-877-378-6123 (ATS : 7-1-1);
- en personne à l'un des Centres du service à la clientèle d'OC Transpo ou à l'un des centres du service à la clientèle de la Ville d'Ottawa;
- en utilisant ParaPaie si vous êtes un client de Para Transpo.

Vous pouvez également établir un contrat de renouvellement automatique au moyen duquel votre EquiPass se téléchargera automatiquement chaque mois. D'autres renseignements sur le renouvellement automatique sont offerts sur [cartepresto.ca](http://cartepresto.ca). N'oubliez pas que votre contrat de renouvellement automatique s'annulera automatiquement lorsque votre rabais EquiPass viendra à échéance.

## À retenir

### Date d'échéance

- Votre rabais EquiPass aura une date d'échéance qui sera inscrite sur votre lettre d'approbation. Vous pouvez également vérifier la date en ligne sur votre compte Presto ou en personne à l'un des Centres du service à la clientèle d'OC Transpo.
- Vous devrez soumettre une nouvelle demande d'EquiPass avant que votre EquiPass actuel ne vienne à échéance afin de pouvoir continuer à l'utiliser.

### Délai d'approbation

- Le délai d'approbation pourrait être plus long que prévu au moment du lancement du programme, selon le nombre de demandes reçues.
- OC Transpo veillera à ce que tous les clients admissibles reçoivent leur rabais selon l'ordre dans lequel leur demande a été reçue.
- Si vous n'avez pas eu de nouvelles au bout de 15 jours ouvrables après avoir soumis votre demande d'EquiPass, vous pourrez vérifier l'état de votre demande en envoyant un courriel à OC Transpo à l'adresse [ocinfo@octranspo.com](mailto:ocinfo@octranspo.com) ou en nous téléphonant au 613-741-4390 (ATS : 613-741-5280).